

République Française
Département de la Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Ville de Craintilleux



L'An Deux Mille Vingt Deux, le 7 avril, à 19 heures 30, le Conseil Municipal, de la Commune de CRAINTILLEUX (Loire) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Georges THOMAS, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : le 1^{er} avril 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 11
Procurations : 4
Votants : 15

Présents :

Georges THOMAS, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Stéphane DEFOUS, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUAIRE, Odile MASSON

Absents : Frédéric CHAUX, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX, Christiane ROCHEDIX

Délibération n° 23

Secrétaire de séance : Catherine BERTHERAT

POUVOIRS déposés en application de l'Article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET :

**Contrat de maintenance
du logiciel enfance**

Mandants

Frédéric CHAUX
Arnaud VASSAL
Anne-Laure SEUX
Christiane ROCHEDIX

Mandataires

Georges THOMAS
Catherine BERTHERAT
Baptiste BON
Odile MASSON

LE MAIRE certifie sous sa responsabilité que le compte-rendu de cette délibération a été affiché ce jour et que la convocation des membres de l'Assemblée Municipale a été faite le 1^{er} avril 2022, laquelle était joint le dossier des affaires inscrites à l'ordre du jour de la présente réunion.

Acte 042-214200750-20220407-2022-23-DE

Numéro 2022-23

Date de décision 07/04/2022

Nature DE

Objet Contrat de maintenance du logiciel enfance

Classification 1.4 - Autres types de contrats

La société 3D OUEST propose un avenant au contrat de maintenance du logiciel de gestion Enfance.
Le coût de la maintenance annuelle sera de 1 330.00 € HT.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

A l'unanimité,

- ***d'approuver le contrat de maintenance, annexé la présente, avec la Société 3D OUEST pour le logiciel de gestion Enfance,***
- ***d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à le signer.***

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an
susdits

Les membres ont signé au registre

Pour extrait conforme

Le Maire,



Georges THOMAS